



Syndicat National de l'Environnement

Synergie

faune sauvage

DECEMBRE
2005

Toute l'équipe
du SNE-FSU
branche Faune
Sauvage

vous souhaitez
de bonnes fêtes
de fin d'année
et vous présente
leurs meilleurs
vœux pour
l'année

2006



URGENCE SIGNALEE

Lors du CTPC du 13 octobre, les représentants du personnel, en vertu de l'article 21 du décret 82-452 du 28/05/1982, ont exigé un prochain CTPC sur l'outre-mer. La date fut fixée au 09 décembre 2005.

Un sur le calendrier des différentes réunions

- 01/ 12/ 05....Bureau National du SNE
- 07/ 12/ 05.....CHS ONCFS
- 09/ 12/ 05....CTPC spécial « outre-mer »
à la demande des représentants du personnel
- 14/ 12/ 05...CAP Nationale
des Agents Techniques de l'Environnement
- 15/ 12/ 05...CAP Nationale
des Techniciens de l'Environnement
- 10-11-12/ 01/ 06.....Conseil National du SNE
- 24-25/ 01/ 06.....Conseil de branche Faune Sauvage
- 01/ 01/ 06.....Bureau National du SNE
- 09/ 02/ 06.....Groupe de travail
« Modification du Statut de 1998 »

BULLETIN SYNDICAL SNE - FSU
des adhérents en activité à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
« PROTEGER - GERER - TRANSMETTRE »

**Périodique
d'information**
du Syndicat National
de l'Environnement

branche
FAUNE SAUVAGE

Directeur de la publication :

Daniel GASCARD
2-4 allée de Lodz
69363 LYON cedex 07

Téléphone : 04.72.71.27.72
06.03.90.39.14
Télécopie : 04.72.71.26.02

daniel.gascard@eaurmc.fr

Editorialiste

Xavier BRUNY

Rédacteurs :

Xavier BRUNY
Isabelle HEBA
Martine WANNER
Robert CORTI
Michel GUENEZAN

Conception bulletin

Isabelle HEBA
Jean Marc MARSOLLIER

Imprimé par :

N° CPPAP : 0607 S06063

ISSN : 1634-6297

Synergie
FAUNE SAUVAGE

ABONNEMENT :
annuel : 16 euro
Prix unité : 5 euro

Chèque à l'ordre de :

SNE
Immeuble "Le Mondial"
284 Chemin du Mas
de Carbonnier
34000 MONTPELLIER

SOMMAIRE

3- EDITO

4 - INSTANCES : CTP

Le 02 juin 2005, un CTP extraordinaire

10 - COURRIERS DU SNE

Le loup

12 - INSTANCES : CTP

CTP spécial outre-mer

13 - COURRIERS DU SNE

La retraite ça se prépare...

14- GROUPES DE TRAVAIL : Formation

La formation :
un sujet toujours approfondi

16 - VOUS AVEZ LA PAROLE

Et une, et deux, lettres anonymes

18 - COURRIERS DU SNE

Filière administrative : vous avez dit
primes, mais quelles primes ?

23 - COURRIERS DU SNE

La chasse au gibier d'eau

24 - INSTANCES : CCP

CCP ...ou simulacre d'une instance

27 - COURRIER du MEDD

Courrier de Nelly OLIN au SNE

28 - INSTANCES : CHS

Bilan de l'année

30 - ACTUALITE : La vie des sections

La section Centre-Ouest :
passation de pouvoir...

31 - SOCIETE : Zoonose

Les risques de la chasse à l'ours

32 - CONTACTER : les sections

FAUNE

SAUVAGE

La vengeance posthume de l'oie sauvage

STOCKHOLM (AP) -- Ce n'est pas parce qu'on est mort qu'on ne peut pas se venger. Surtout quand on est une oie et qu'on a été tué en plein vol.

L'un de ces volatiles, qui venait de prendre un plomb dans l'aile, est donc littéralement tombé du ciel et a assommé un chasseur, le père de l'auteur du coup de feu mortel, rapportent mercredi des médias suédois.

En recevant une oie morte sur la tête, Ulf Ilback a perdu connaissance et a dû rester alité pendant deux jours. Il faut dire que le volatile, abattu par son fils Carl Johan Ilback, avait fait une chute d'une vingtaine de mètres. "Je suppose qu'il voulait sa revanche", a déclaré Ulf Ilback au journal "Extra Ostergotland". "S'il avait mieux visé, il m'aurait brisé le cou", a ajouté cet homme qui se souviendra longtemps de la partie de chasse familiale dans l'Est de la Suède.

Il n'a regagné le travail qu'après deux jours d'alitement en raison de puissants maux de tête. "L'histoire a fait beaucoup rire au boulot", a-t-il expliqué en ajoutant qu'il n'excluait pas de porter un casque durant la chasse à l'élan qui s'ouvre ce mois-ci.

AP | 05.10.05

La chasse est un sport dangereux. Comme diraient nos ancêtres les Gaulois : « je crains que le ciel ne me tombe sur la tête... »





« *Toujours des mots,
rien que des mots* »

Un établissement comme le nôtre vient de voir une nouvelle fois son avenir changer et ce à cause de la volonté politique de dire oui aux lobbies. La loi DTR, en modifiant la composition du Conseil d'administration de l'ONCFS, redonne le pouvoir décisionnel au monde de la chasse, mais est-ce que nous pouvons attendre mieux d'un gouvernement qui a choisi de démanteler le service public français et de vendre au profit du privé les entreprises publiques (SNCF, EDF, SNCF, etc...)? **Non!** Permettez-moi de rester dubitatif devant les actes de malveillance commis par le gouvernement VILLEPIN : tout est profit et tout doit profiter au minimum de monde et certainement pas aux exclus de notre société. La seule arme de ce gouvernement, pour répondre au mal-être de notre société, a été de rétablir « le couvre-feu ». Nous avons déjà amorcé une dégringolade de notre qualité de vie mais là nous touchons le fond. Contre les luttes syndicales, l'Etat répond avec des décisions de justices. Sans avoir une grande qualité de mémoire, je me rappelle que le premier ministre disait « *il faut rétablir le dialogue social* ». Je ne veux pas plagier mais tout ça c'est « *toujours des mots, rien que des mots* ».

La lutte syndicale prend d'autant plus son importance dans la conjoncture actuelle, que les solutions à trouver sont sur du long terme et profitables à tous. Mais elles ne nous tomberont pas toutes rôties, il faudra les arracher après de longues luttes et de la fermeté.

L'exclusion a toujours créé des tensions. Nous sommes en plein dedans aujourd'hui. Bien sûr que la violence ne résout rien, il vaut mieux un vrai dialogue. Cependant par définition il faut être deux pour dialoguer et il faut être prêt à faire des concessions. Hélas l'Etat ne donne pas l'exemple actuellement, c'est plutôt l'inverse.

Je ne veux surtout pas vous démoraliser, mais serrons-nous les coudes pour faire un réel contre-pouvoir, et faire évoluer toutes ces mesures qui créent les inégalités.

Je profite de cet édito pour remercier toutes celles et ceux qui nous ont apporté leur soutien lors des élections des représentants du personnel au CA de l'ONCFS. Les prochaines élections auront lieu au printemps 2006, ce sera alors vos représentants aux CAP que vous élirez.

Le secrétaire de la branche
Xavier BRUNY